



CANTAL

*La LETTRE trimestrielle
du Comité du Cantal
de la LIGUE contre le Cancer*

N° 2018 -01

POURQUOI une LETTRE TRIMESTRIELLE du COMITE ?

Cette Lettre Trimestrielle, voulue par les membres du Comité, envisage de répondre à plusieurs objectifs :

- **Apporter un lien plus fort** avec nos partenaires habituels, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés
- **Vous informer plus régulièrement et plus complètement** que nous ne le faisons jusqu'à ce jour au travers de notre Revue d'Information annuelle ou de nos contacts directs sur les manifestations organisées
- **Vous communiquer tant le bilan de nos actions réalisées que le programme** des manifestations importantes du prochain trimestre
- **Vous faire partager les avancées notées dans la lutte contre cette maladie** qui concerne chacun de nous.

Bonne lecture à chacune et chacun.

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

La Ligue Nationale contre le cancer a pour support juridique une association type Loi 1901. Elle a été fondée le 6 avril 1918 et reconnue d'utilité publique par un Décret du Président de la République le 22 novembre 1920. Sa durée est illimitée et elle est constituée en une Fédération de 103 associations départementales.

Son premier président fut Justin GODARD (1871 – 1956), professeur émérite à Sciences – Po de LYON. Il fut élu député en 1906, puis sénateur de 1926 à 1940. Il fut nommé Sous Secrétaire d'Etat à la Guerre de 1915 à 1918 et ne cessa, dans ces fonctions, d'agir pour améliorer la santé des combattants. Il deviendra aussi plus tard Ministre du Travail, puis de la Santé Publique.

C'est lui qui lancera la création d'une ligue franco-anglo-américaine contre le cancer, puis le 6 avril 1918, la Ligue contre le cancer. Il en restera le président de 1918 à 1956.

CENTENAIRE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

14 mars 2018 : La Ligue contre le cancer va fêter ses 100 ans

Ce sera une journée exceptionnelle ouverte à tous : grand public, médias, jeunes, ligueurs, Comités en présence de nombreuses personnalités engagées à nos côtés.

Calendrier des principales manifestations de ce Centenaire :

- ✓ **24 janvier** : Colloque à Lyon sur la recherche avec une Conférence grand public sur l'avenir de la recherche en matière de cancer
Remise d'un prix au 10 000ème boursier de la Ligue
- ✓ **14 mars** : Journée organisée à la VILLETTE à PARIS (animations, conférences, témoignages, expositions en présence de nombreuses personnalités)
- ✓ **Avril** : Assemblées Générales de l'ensemble des comités départementaux
- ✓ **9 juin** : Opération « Faites du bruit contre le cancer »
- ✓ **20 et 21 novembre** : Iers Etats Généraux de la Prévention des cancers

Toute l'année, des rendez-vous seront proposés sur Face book et Twitter pour permettre à chacun de partager les moments forts de la Ligue Nationale en 2018.

LIGUE contre le cancer – COMITE du CANTAL

9 Rue Alexandre Pinard – BP 607 – 15006 AURILLAC Cedex

Tél. : 04 71 64 13 13

Fax : 04 71 43 18 03

E-mail : cd15@ligue-cancer.asso.fr

ENSEMBLE, nous pouvons faire encore plus !

LES ACTIONS MAJEURES DES DERNIERS MOIS 2017

❖ OCTOBRE ROSE

*« Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par un cancer du sein.
En 2015, 54 000 nouveaux cas de cancer du sein ont été diagnostiqués et plus de 11 000 décès recensés ... »*

POURTANT, s'il est détecté au stade PRECOCE, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10 !!!!

A cet effet, la Ligue Nationale contre le cancer vient de sortir une nouvelle vidéo d'incitation au dépistage du cancer du sein.

Dans le Cantal, le Comité avait aussi programmé de nombreuses manifestations avec ses partenaires, notamment :

- ✓ Une Conférence sur la Préservation de la Fertilité des jeunes adultes en collaboration avec l'Université Inter Âges au Cinéma CRISTAL à Aurillac le 6 octobre
- ✓ Un Ciné débat à Ydes le 12 octobre
- ✓ Des manifestations sportives : Aurillac pour Elles à Aurillac avec le CDOS, Rando Rose à Ydes avec le Comité local de santé de Mauriac, des Randonnées pédestres à Mauriac et Riom es Montagnes avec des associations locales et l'office de tourisme du Pays Gentiane
- ✓ Des Actions individuelles (Salon de Coiffure à Aurillac).

❖ NOVEMBRE déclaré MOIS SANS TABAC

***8 millions de Français se sont déclarés décidés à vouloir arrêter de fumer...
C'est un défi collectif à mener avec ses proches !***

Pour les aider, le Comité a décidé d'intensifier ses actions d'information et de prévention auprès des jeunes collégiens et lycéens du Cantal avec l'appui de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cantal et de l'Agence Régionale de Santé.

Une première action s'est déroulée sur Saint-Flour au mois de mai, avec un réel succès. De nouvelles interventions vont être programmées au cours du 1^{er} trimestre 2018 sur les bassins de santé d'Aurillac et de Mauriac. A suivre...

❖ PRIX des MEDICAMENTS INNOVANTS contre le CANCER

Selon le journal LES ECHOS, le laboratoire américain MSD (MERCK) et le Comité économique des produits de santé auraient trouvé un accord de prix pour un médicament anti cancéreux innovant : le KEYTRUDA, utilisé dans le traitement de certains cancers bronchiques et mélanomes avancés.

C'est une bonne nouvelle et un espoir pour les personnes malades, mais la LIGUE reste mobilisée sur ce dossier et prolonge son plaidoyer en publiant une nouvelle vidéo sur ses comptes Face book et Twitter (<https://youtube/C4RtPKJK8yc>).

❖ BILAN chiffré 2017 du Comité

Il est encore un peu tôt pour faire un bilan complet du Comité pour l'année 2017, néanmoins, nous pouvons déjà affirmer que celle-ci se traduira par :

- ✓ Un léger recul du nombre de nos donateurs (comme pour la plupart des ONG en 2017)
- ✓ Des moyens financiers maintenus, grâce à la solidarité des Cantaliens et de nos partenaires mais aussi par la mise en place de nouvelles manifestations sur notre territoire.
- ✓ Des soins de support **gratuits** proposés aux patients qui se sont développés tant sur le territoire (soins de socio esthétique au Centre Hospitalier de Murat depuis novembre 2017) qu'en nombre (723 soins dispensés en 2017)
- ✓ 40 aides financières individuelles octroyées par le Comité pour un montant de 12 294,91 €.